

COMMUNIQUÉ
2 AVRIL 2010

**LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE :
L'AD-PA APPROUVE NORA BERRA
ET FAIT DES PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES**

La Secrétaire d'Etat aux Aînés a indiqué sa volonté de fermer les établissements qui dysfonctionnent ; elle indique avoir une liste de 200 structures soit 2 % des 10 000 établissements existants. L'AD-PA soutient cette démarche si elle est engagée en toute transparence avec les acteurs concernés, car seule une volonté forte de l'Etat peut mettre hors d'état de nuire ceux qui maltraitent des personnes fragiles et injurient toute une profession.

L'AD-PA demande donc de créer des **Commissions départementales de transparence**, composées de représentants des personnes âgées, familles, consommateurs et professionnels devant lesquelles les Pouvoirs Publics présenteront leurs objectifs et feront le bilan des actions entreprises. Dans ce cadre l'Etat indiquera la déclinaison départementale des 200 structures.

Au-delà, l'AD-PA demande :

- **l'extension des contrôles à l'aide à domicile** ; en effet, l'AD-PA ne peut accepter que l'Etat favorise l'installation de nouvelles structures sans jamais évaluer leur activité

- **la réorganisation des systèmes de contrôles** pour les concentrer sur les structures suspectes en mettant fin aux vérifications tatillonnes dans celles qui fonctionnent bien pour tenter de diminuer leurs budgets

- **l'augmentation du nombre de professionnels** auprès des personnes âgées fragilisées à domicile comme en établissement, seul vecteur d'une vraie politique de bientraitance.